

**Nom du produit:** VANTAGE\* Plus Max Herbicide Solution

**Date de création:** 2009.10.16

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit**

VANTAGE\* Plus Max Herbicide Solution

**IDENTIFICATION DE LA SOCIETE**

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW,  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par :**

Pour utilisation au Canada, préparé par le Service de gestion de réglementation des produits - Environnement, santé et sécurité.  
450-652-1029

**Révision**

2009.10.16

Information aux clients :

800-667-3852

**NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE**

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24 :**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. Identification des dangers

**Aperçu des dangers**

**Couleur:** Jaune

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Amine.

**Dangers du produit:**

**MISE EN GARDE!** Peut irriter les yeux. Isoler la zone.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une légère irritation des yeux. Des lésions cornéennes sont peu probables.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

**Effets sur la reproduction:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### 3. Composition/information sur les composants

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Glyphosate IPA salt	38641-94-0	53.6 %
Balance		46.4 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

### 4. Premiers secours

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre anti-poisons ou un médecin pour avis sur le traitement.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle ; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc...). Appeler un Centre antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement. Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène.

**Ingestion:** Appeler immédiatement le Centre anti-poisons ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre anti-poisons ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**Information à l'usage du médecin:** Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le centre anti-poison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction:** Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

**Produits de combustion dangereux:** Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Oxydes de phosphore Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements : Absorber avec des matières telles que : Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements : Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13, considérations relatives l'élimination.

**Précautions personnelles:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7, Manipulation. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection individuelle.

**Précautions environnementales:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Informations écologiques.

## 7. Manipulation et entreposage / stockage

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Éviter tous contacts avec les yeux. Bien se laver après manipulation. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards Utiliser dans un endroit bien ventilé.

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Tenir le contenant bien fermé. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition

*Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.*

Aucune limite établie

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

**-Protection des mains:** Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Éviter de porter des gants en : Alcool polyvinylique ("PVA"). **AVERTISSEMENT :** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Dans les atmosphères empuissérées ou en présence de brouillards, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces : Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Amine.
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'éclair - coupelle fermée	Aucune donnée d'essais disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	Aucune donnée d'essais disponible
Point d'ébullition (760 mm Hg)	Aucune donnée d'essais disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Densité (H <sub>2</sub> O=1)	
Densité du liquide	1.209 5G @ 20 °C <i>Digitale Dichtheidsmeter</i>
Point de congélation	Aucune donnée d'essais disponible
Point de fusion	Sans objet.
Solubilité dans l'eau (en poids)	Soluble
pH	4.77 <i>Electrode de pH</i>
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	Aucune donnée d'essais disponible

## 10. Stabilité et réactivité

### Stabilité/instabilité

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7, Entreposage.

**Conditions à éviter:** Le produit peut se décomposer à température élevée.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

### **Polymérisation dangereuse**

Ne se produira pas.

### **Décomposition thermique**

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

## **11. Informations toxicologiques**

### **Toxicité aiguë**

#### **Ingestion**

DL50, rat, femelle > 5,000 mg/kg

#### **Absorption cutanée**

DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

#### **Inhalation**

CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 5.23 mg/l

### **Sensibilisation**

#### **Peau**

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

### **Toxicité à doses répétées**

Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. Glyphosate. D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

### **Toxicité chronique et cancérogénicité**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### **Toxicité pour le développement**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

### **Toxicité pour la reproduction**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

### **Toxicologie génétique**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs dans certains cas et positifs dans d'autres. Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs : Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

## **12. Informations écologiques**

### **DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT**

Données pour le composant: **Glyphosate IPA salt**

#### **Mouvement et répartition**

Facteur de bioconcentration faible (FBC inférieur à 100 ou log Pow inférieur à 3). Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

**Constante de la loi d'Henry (H):** 1.82E-17 atm\*m3/mole; 25 °C Calcul

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** -3.87 Estimation

**Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc):** 190.9 Estimation  
**Facteur de bioconcentration (FBC):** 3.16; Estimation

#### Persistance et dégradabilité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène).

#### Photodégradation indirecte par les radicaux OH

Constante de vitesse	Demi-vie atmosphérique	Méthode
9.304E-11 cm <sup>3</sup> /s	0.115 jr	Estimation

## ÉCOTOXICITE

### Données pour le composant: **Glyphosate IPA salt**

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles). Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Glyphosate. Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (CL50 entre 1001 et 5000 ppm).

#### Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*): > 1,000 mg/l

#### Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CL50, puce d'eau *Daphnia magna*: 930 mg/l

#### Toxicité pour les plantes aquatiques

EbC50, algue de l'espèce du *Scenedesmus*, 72 h: 72.9 mg/l

#### Toxicité pour les organismes résidant dans le sol

CL50, Ver de terre *Eisenia foetida*, adulte: > 5,000 mg/kg

## 13. Considérations relatives à l'élimination

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

## 14. Informations relatives au transport

### TDG Petit conteneur

NON RÉGLEMENTÉ

### TDG Grand conteneur

NON RÉGLEMENTÉ

### IMDG

NON RÉGLEMENTÉ

### OACI/IATA

NON RÉGLEMENTÉ

## 15. Informations réglementaires

### LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

### Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

### Information concernant la Loi sur les produits dangereux : classification SIMDUT

Ce produit est exempt selon WHMIS

Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 27615

### Code national canadien de prévention des incendies

Sans objet.

## 16. Autres informations

### Système d'évaluation des dangers

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	1	1	0

### Utilisations recommandées et restrictions

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

### Révision

Numéro d'identification : 77511 / 1023 / Date de création 2009.10.16 / Version : 5.2

Code DAS: GF-1279

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

### Légende

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un*

*fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*